

deux et j'espère les déposer sur le bureau cette après-midi. Tous les documents qui se trouvaient au ministère seront déposés sur le bureau, cette après-midi ou demain.

M. FOSTER : Je désirerais avoir un état du travail accompli au Yukon par M. Girouard, à titre de registraire, à dater de son entrée en fonctions jusqu'à la date la plus rapprochée possible.

**GUERRE · SUD-AFRICAINE.—DEPLOIEMENT DU DRAPEAU SUR L'EDIFICE DE L'AMERICAN BANK NOTE CO."**

Le MINISTRE DES FINANCES (M. Fielding) : Je demande pardon à la Chambre si j'appelle son attention sur une observation faite mercredi dernier par le député de Leeds (M. Taylor), au sujet d'une question qu'il croit importante, bien que je ne partage pas son avis sur ce point. La compagnie qui fabrique les timbres et les billets de banque pour le gouvernement, n'aurait pas déployé le drapeau, affirme-t-il, le jour de la prise de Prétoria, événement qui a été l'occasion de réjouissances si générales dans la capitale. Bien que je n'attache pas d'importance à la question de savoir si cette compagnie a, oui ou non, arboré le drapeau, je dois déclarer, en justice pour cette compagnie, que j'ai reçu de M. Myers, son représentant, une lettre où il dit : " J'ai moi-même arboré le pavillon canadien, mardi matin, le 6 du courant, en apprenant la nouvelle de la prise de Prétoria.

M. G. E. TAYLOR (Leeds-sud) : En réponse à la déclaration du ministre des Finances, je dois dire que lorsque j'ai fait cette observation, ici même, le drapeau n'était pas arboré, et ne l'avait pas été ce jour-là. Le député de London (M. Beattie) appela mon attention sur ce fait et j'allai moi-même constater la chose vers midi, avant de faire cette observation.

LE MINISTRE DES FINANCES : Ma déclaration n'est pas basée sur mon observation personnelle des faits, mais j'ai tout simplement donné lecture de la lettre que m'a écrite le gérant, M. Myers. Il affirme qu'il a lui-même arboré le pavillon canadien, le mardi au matin, le 6 du courant, en apprenant la nouvelle de la prise de Prétoria, et

je sais que M. Myers est parfaitement honorable.

M. T. BEATTIE (London) : S'il a arboré le drapeau, il a dû le descendre aussitôt après l'avoir hissé. J'étais dans les alentours, de compagnie avec M. Kloeffer et M. Carscallen, et nous n'avons pas vu de drapeau.

M. FOSTER : Le ministre suppléant des Travaux publics (M. Mulock) a-t-il constaté si le gardien du bureau de poste de Bathurst avait des raisons suffisantes pour ne pas arborer le drapeau, l'autre jour, et pour avoir refusé de le faire, le jour du dégagement de Mafeking ? Les journaux ont signalé le fait et il est possible qu'on ait commis une injustice envers le gardien.

Le DIRECTEUR GENERAL DES POSTES (M. Mulock) : Le directeur de la poste à Bathurst à ses instructions relativement aux jours où il doit arborer le drapeau, et dans la matinée en question, il télégraphia au ministère pour demander des instructions à ce sujet et il reçut instruction d'arborer le drapeau; de sorte que son hésitation est due au fait qu'il attendait des instructions et ce retard n'est nullement voulu de sa part.

**TRADUCTION DES DEBATS.**

M. F. A. MARCOTTE (Champlain) : Avant l'appel de l'ordre du jour, je désire, M. l'Orateur, attirer l'attention de cette Chambre sur ce qui a paru dans *Le Journal*. Il s'agit d'une lettre de M. Larose, chef des traducteurs français des *Débats* officiels de la Chambre des communes. Voici cet écrit :

**Le "Hansard" Français.**

Le chef des traducteurs français, M. Larose, nous écrit pour nous informer que sa tâche, qui est aussi celle de ses collègues, ne se borne pas seulement à traduire de l'anglais en français. Il dit :

" Qu'on veuille bien se détromper, n'y ayant pas d'autres traducteurs des débats que ceux qu'on appelle toujours, je ne sais pourquoi, traducteurs français (French translators), c'est à eux qu'il incombe également de traduire en anglais tout discours prononcé en français à la Chambre des Communes."

Raison de plus pourquoi la Chambre des Communes ajoute trois ou quatre bons traducteurs français à ceux qui y sont déjà, si vraiment on veut que la version française suive à deux ou trois jours près la version anglaise du "Hansard." Quant à la traduction anglaise des discours français, cette besogne nous semble tout à fait distincte et devrait être confiée à un bureau séparé.